

L'OFFICIER MARINIER



Notre devise : La solidarité et le travail de chacun au profit de tous (Charles Hébrard)

N° 386 Janvier 2019

74e année - Périodique de la Fédération Nationale des Officiers Mariniers (FNOM) • www.fnom.com



Édito



L'année 2018 s'est achevée pour beaucoup d'entre nous dans une ambiance morose, le pouvoir d'achat est le point d'orgue de toutes les conversations et revendications.

Quel sera l'impact des dernières mesures annoncées par le Président de la République sur notre quotidien ? Sur ces points, restons vigilants !

Les officiers mariniers en activité sont les retraités de demain.

En 2019, le renouvellement de notre convention avec la Marine nationale en sera un des moments forts.

Notre regard doit se porter sur le devenir de ces officiers mariniers, non pas avec des jumelles ou une longue-vue mais bien droit dans les yeux afin de les convaincre de nous rejoindre.

Notre force ne sera que plus visible et lisible si nous sommes le plus grand nombre. Le « plan famille » est capital pour les actifs. Aussi, nous pourrions nous positionner, en fonction de nos possibilités et de nos compétences de par notre connaissance du terrain et des entreprises, notre expérience de la Marine et du civil.

Chers amis, soyez assurés que la FNOM et ses 22 associations n'ont cessé d'améliorer votre information et de répondre au mieux à vos demandes. Nous nous voulons optimistes pour le futur.

Nous vous présentons ainsi qu'à vos proches, sans oublier nos camarades en opérations et en mer, nos meilleurs vœux pour 2019.

Bonne et heureuse année à tous.

Le bureau national

Indice de pension militaire d'invalidité (PMI)

Par arrêté du 5 novembre 2018, compte tenu de la variation de l'indice d'ensemble des traitements bruts de la fonction publique de l'État constatée, la valeur du point d'indice de pension militaire d'invalidité est fixée à **14,42** euros au 1^{er} janvier 2017 et à **14,45** euros au 1^{er} avril 2017.

Au sommaire

Édito	p. 1
Fédération	p. 2 et 3
Rubrique des officiers mariniers en activité	p. 4 à 6
Informations sociales et administratives	p. 7
Vie des associations	p. 8 à 12
Histoire	p. 13
À lire	p. 14
Nécrologie	p. 15
Souvenirs... Souvenirs.....	p. 16